

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA BEAC DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2009 A DOUALA**

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale s'est réuni le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2009 à Douala, République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur Philibert ANDZEMBE, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Il a pris connaissance de la mise en œuvre du Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) au cours de l'année 2008, et a encouragé le Gouvernement de la Banque à mettre en place un dispositif de Suivi-Evaluation du PSE conforme aux normes internationales.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la situation comptable de la BEAC au 31 mai 2009.

Il a examiné l'impact sur les activités de la BEAC au cours du premier semestre 2009 de la décision prise le 30 janvier 2009 par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC de suspendre, à titre de mesure conservatoire, toute pratique de placements jusqu'à nouvel ordre. Il s'est félicité de la levée partielle de cette suspension par Décision n°01 en date du 09 juin 2009 signée par son Excellence François BOZIZE YANGOUVONDA, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Après avoir pris connaissance des rapports du Comité d'Audit, le Conseil, a manifesté le souhait de voir une de ses séances consacrée entièrement aux audits de la Banque Centrale.

Le Conseil a approuvé le Collectif Budgétaire de l'exercice 2009 de la BEAC.

Au cours de sa séance, le Conseil a pris connaissance des conditions de l'augmentation du capital de la BDEAC.

Le Conseil d'Administration, tenant compte du développement des activités économiques, monétaires et financières dans la province gabonaise du Woleu-Ntem et dans la localité d'Oyem, a décidé d'ériger le Bureau d'Oyem en Agence.

Sur proposition du Gouverneur et après agrément de l'Etat congolais, le Conseil a nommé Monsieur Cédric Jovial ONDAYE EBAUH aux fonctions de Directeur National de la BEAC pour la République du Congo, à compter du 1er juillet 2009.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la situation des créances de la BEAC sur les Etats au 30 avril 2009.

Il a également pris acte des comptes-rendus des réunions des Comités Monétaires et Financiers Nationaux qui se sont tenues du 1<sup>er</sup> juin au 11 juin 2009.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des textes suivants :

- Les projets de Codes de déontologie et d'éthique professionnelle ;
- Les projets de Plan de Comptes, de Plan Comptable Annoté et de Manuel de l'Organisation et des Procédures Comptables de la Banque ;
- Les avant-projets de Code et Manuel de Procédures des Marchés de la Banque ;
- Le projet de Règlement CEMAC-UMAC portant création d'un Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale.

Il a pris acte des comptes-rendus des rencontres auxquelles la BEAC a pris part aux niveaux sous-régional et international au cours du deuxième trimestre 2009./-

Fait à Douala le 1<sup>er</sup> juillet 2009

**Le Président du Conseil d'Administration,**



**Philibert ANDZEMBE**